



ARENH : EDF en Danger Grave Imminent. L'heure est à la mobilisation !

Le Gouvernement vient de décider avec beaucoup de brutalité, et sans tenir compte de l'avis d'EDF, de relever le plafond de l'ARENH de 100 à 120 TWh. EDF n'aura pas d'autre choix que d'acheter ces 20 TWh au prix du marché de gros, soit environ 300€ le MWh (et probablement plus en mars) pour les céder au prix bradé de 46,2€ à ses concurrents. Obligé de vendre à perte, cette mesure coûtera à EDF plus de 8 milliards d'euros. En plus d'être une ineptie industrielle nationale, toutes les conséquences à court, moyen et long terme n'ont pas encore pu être toutes identifiées.

Les concurrents d'EDF, dont certains grands groupes industriels, se frottent déjà les mains. Le comble est qu'ils n'auront même pas l'obligation de répercuter ce cadeau en baissant les factures de leurs propres clients puisque l'Etat n'a pas les capacités de le vérifier. Ils vont pouvoir se faire un « *pognon de dingue* ».

L'heure est grave car c'est l'avenir de notre entreprise qui se joue aujourd'hui.

Cette mesure se traduit ainsi : plus d'1 salarié sur 3 va travailler pour la concurrence. Êtes-vous prêts à l'accepter ?

Salariés, Managers, Directeurs, Dirigeants, votre mobilisation est indispensable pour affirmer et afficher votre désaccord massif et votre attachement à l'entreprise.

L'intersyndicale EDF SA a d'ores-et-déjà arrêté :

- Une journée de grève et de mobilisation **le mercredi 26 janvier** pour exprimer aux pouvoirs publics la colère des salariés face une nouvelle décision électoraliste qui va tuer EDF.
- **Des Assemblées Générales du Personnel intersyndicales** pour échanger en présentiel ou en distanciel avec les salariés sur les conséquences dramatiques à court et moyen terme d'une telle décision, et décider de modalités d'actions locales

Appel des administrateurs de la CMCAS Haute-Bretagne

Les administrateurs du bureau de la CMCAS Haute-Bretagne appellent l'ensemble des bénéficiaires comme nous l'avons fait pour contrer les projets « Hercule » et « Clamadieu » à agir et à défendre l'avenir économique de notre entreprise et de fait de l'avenir de nos activités sociales qui sera fortement impacter au niveau de la contribution financière des employeurs (EDF SA étant le plus gros contributeur).

Les administrateurs du bureau de la CMCAS Haute Bretagne mettront tous les moyens techniques, financiers et de communications dans le cadre de cette mobilisation afin de gagner le retrait de ce projet.

9 Votants

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La motion est adoptée à l'unanimité des administrateurs du bureau de la CMCAS Haute Bretagne présents.